

ce que prévoit la première trame de réorganisation de la région académique (sources syndicales)

9-11 minutes

La réorganisation de la région académique Nouvelle-Aquitaine a été présentée le 4 juillet 2019 aux syndicats. En 2020, le site de Bordeaux - chancellerie des universités - devrait gérer 4 des 7 directions régionales (recherche, formation initiale et continue, orientation et immobilier d'État) et le service achats. À Poitiers reviendrait la gestion du numérique, des fonds européens et de la formation des cadres ; à Limoges, celle de la stratégie éducative, de l'apprentissage et des frais de déplacement. Chaque rectorat garderait ses services en charge des examens, des statistiques et des SI.



CGEDD

La répartition projetée des directions régionales et des services interacadémiques consacre une "reconcentration" à Bordeaux, "loin de la gestion de proximité promise par le ministre", sans laisser "aucune place à la concertation et au dialogue social" : c'est ce qu'estiment l'Unsa éducation et la FSU, après la présentation de la feuille de route de la réorganisation de la région académique

Nouvelle-Aquitaine (validée le 2 juillet dernier par le ministère) aux organisations siégeant dans les trois CTA de Nouvelle-Aquitaine. Cette présentation a été effectuée jeudi 4 juillet 2019 lors d'une réunion avec les trois recteurs de Bordeaux, Poitiers et Limoges au lycée Charles A. Coulomb d'Angoulême.

Trois niveaux d'intégration des services

Les grandes lignes dévoilées par le recteur de région et recteur de Bordeaux, Olivier Dugrip - le seul qui s'est exprimé devant les organisations syndicales - font état de trois niveaux d'intégration :

- des **directions et/ou délégations régionales**, qui seraient vraisemblablement mono-sites. Même si des relais d'exécution dans les autres rectorats ne sont pas à exclure, ont compris les syndicats de la FSU et l'Unsa éducation. Par exemple, bien que Poitiers ait été choisi pour piloter le numérique, les postes de DAN seraient conservés dans les autres rectorats de Bordeaux et de Limoges, a retenu Alain Héraud, cosecrétaire académique du Snes-FSU de Poitiers.

Sept directions sont prévues : quatre localisées à Bordeaux, deux à Limoges (dont une sous l'intitulé "mission régionale") et une à Poitiers (une "délégation").

- des **services interacadémiques** dotés, pour la grande majorité d'entre eux, d'implantations sur chacun des sites de Bordeaux, Poitiers et Limoges, mais qui ne gèreraient pas tous les mêmes dossiers.

Le recteur Dugrip a ainsi donné l'exemple de la DEC (division des examens et concours), dotée d'un chef de service régional, avec trois antennes à Bordeaux, Poitiers et Limoges appelées à terme à se spécialiser - l'une gérant possiblement le bac, l'autre le DNB, etc. Outre les examens et concours, se retrouvent également dans cette catégorie de service le conseil juridique et les systèmes d'information.

- 3e niveau, des **réseaux interacadémiques**. Un échelon de "coopération renforcée", estime le Snasub-FSU, qui concerne trois domaines à ce stade : les statistiques (avec une triple localisation à Bordeaux, Poitiers et Limoges), l'action culturelle et artistique (Bordeaux) et les relations européennes, internationales et la coopération.

Il s'agit à ce stade d'un schéma, sans détail sur la structuration interne de ces trois échelons. "Le recteur a précisé que tout est à construire et que des groupes de travail, associant les agents administratifs, se mettraient en place à la rentrée", explique Lise Courcier, secrétaire académique du Snasub-FSU de Poitiers.

Quelle répartition entre les trois sites ?

Bordeaux. La préfecture régionale - plus important des cinq sites universitaires de Nouvelle-Aquitaine - conserverait la **chancellerie des universités**, avec un nouveau recteur délégué en poste dans la métropole. Avec pour suite logique la localisation à Bordeaux de la direction régionale **recherche et technologie**. Le rectorat piloté par Olivier Dugrip garderait la main sur la **direction régionale dédiée à l'insertion et à l'orientation** - l'information sur les métiers étant depuis la loi "Avenir professionnel" la compétence du conseil régional dont le gros de l'administration est situé dans l'agglomération bordelaise.

À Bordeaux encore, seraient installés :

- la direction régionale de la **formation initiale et continue**,
- la direction gérant **l'immobilier de l'État**,
- un service régional **achats** mutualisant les commandes,
- et les deux réseaux interacadémiques action culturelle et artistique et relations européennes, internationales et coopération.

Poitiers. Ce site conserverait la gestion régionale des **fonds européens** (service interacadémique) ; sa cellule académique avait fait la preuve dès 2017 de son "savoir-faire" et était déjà le service régional en charge de ce volet, avec le renfort à Bordeaux d'un **ETP** et demi ([lire sur AEF info](#)). Compte tenu de sa proximité géographique avec le Cned et le réseau Canopé, le rectorat dirigé par Armel de la Bourdonnaye hériterait en 2020 d'une **délégation régionale du numérique éducatif**. L'implantation de l'**IH2EF** sur le site du Futuroscope, à Chasseneuil-du-Poitou, a aussi pesé pour que revienne à Poitiers le **service interacadémique en charge de la formation des personnels d'encadrement**.

Limoges. Le plus petit des trois rectorats se verrait confier une **mission régionale au développement de l'apprentissage et des campus des métiers** et des qualifications, comme l'avait laissé entendre Jean-Michel Blanquer en janvier dernier, lorsqu'il avait annoncé qu'il n'y aurait pas de fusion des rectorats ([lire sur AEF info](#)). Une nouvelle **direction régionale pour la stratégie éducative** y serait aussi localisée et vraisemblablement chargée de coordonner le maillage éducatif sur les territoires. C'est du moins ce que les syndicats ont retenu à ce stade des contours de cette direction. Limoges aurait aussi pour mission de gérer **les frais de déplacement des agents** de l'Éducation nationale des trois académies, via l'application Chorus (service interacadémique).

des syndicats critiques

"Quand on regarde la colonne de ce qui revient à Bordeaux, on ne

peut plus parler de services déconcentrés de l'Éducation nationale mais de services reconcentrés. On est loin de la gestion de proximité vantée par le ministère", ironise Jean-François Roland, secrétaire régional de l'Unsa éducation, qui a claqué la porte de l'inter-CTA informel la semaine dernière.

"Il n'y a pas de fusion des rectorats mais avec un tel niveau de mutualisation, on n'en est pas loin", ajoute Alain Héraud, cosecraire académique du Snes-FSU Poitiers. "Après un an et demi à réclamer des précisions, cette présentation était un simulacre ; on nous a donné les informations à toute vitesse, sans document sur table, et l'organigramme était illisible", juge Lise Courcier (Snasub-FSU).

De son côté, Henri Lalouette, secrétaire académique du Snetaa Poitiers, estime qu' "on a réinventé le jacobinisme girondin". Le représentant de FO à cet inter-CTA craint que "la prise en compte des particularités propres à chaque territoire ne soit gommée au sein de ces grandes directions régionales".

Pour pourvoir chacune de ces nouvelles directions et services, il y aura des ouvertures de postes de catégorie A et les personnels des trois rectorats pourront y postuler, même si le service ou la direction n'est pas situé dans leur académie. "Les cadres vont être mis en concurrence", analyse Alain Héraud (Snes).

Mutabilité et devoir d'obéissance

Sa collègue du Snasub craint, elle, que les mobilités induites par cette refonte des services ne soient rien moins que volontaires puisque "certaines missions de personnels se verront modifiées". "À notre inquiétude à ce sujet, le recteur Dugrip a répondu en mettant en avant la mutabilité des fonctionnaires et le devoir d'obéissance", dit Lise Courcier.

La FSU, comme l'Unsa éducation, redoute aussi que la mutualisation ne s'accompagne de suppressions de postes administratifs, même si le recteur a assuré que cette réorganisation ne se faisait pas dans cette logique, relate le représentant local du Snes-FSU.

Rien que pour l'académie de Poitiers, "des indiscretions font état de 30 emplois en moins pour 2020", indique de son côté Jean-François Roland (Unsa). "En revanche, quand il s'agit de créer un nouveau poste de recteur délégué, chancelier des universités, cela ne pose aucun problème au ministère", fulmine le syndicaliste, disant ne pas comprendre pourquoi cette fonction n'a pas été dévolue à un des trois recteurs déjà en place.

La région Nouvelle-Aquitaine comprend 100 000 personnels de l'Éducation nationale (62 000 dans l'académie de Bordeaux, 30 000

à Poitiers et 8 000 à Limoges). En 2019, l'académie de Limoges doit perdre 8 postes de personnels administratifs, celle de Poitiers 13 et celle de Bordeaux 9.

quel rôle pour les Dasen ?

Que reste-t-il comme prérogative à l'échelon départemental ? Lors de la réunion de présentation de la feuille de route, il a été affirmé que les DSDEN auraient des compétences renforcées mais sans plus de précision, regrettent FSU et Unsa. Autre promesse du recteur de région, enregistrée par l'Unsa, la FSU et FO : il y aura une "GRH de proximité", au niveau départemental, voire infradépartemental comme peut l'être aujourd'hui la formation continue au sein des réseaux interétablissements Éclore dans l'académie de Poitiers.